



28ème NATIONALE D'ÉLEVAGE

Saint-Honoré-les-Bains

9 et 10 septembre 2023





Nationale d'Élevage

Exposition avec attribution du CACS

Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

9 et 10 septembre 2023

Organisée par le

Club Français de l'Eurasier

Affilié à la Société Centrale Canine

Jury pressenti :

Mr Vincent CABON,

Mme PARY DAUVET

Assessorat : Mme Sophie STREISSEL,

Mme Janetta VAN IPEREN HOEVENS,

Mr. Pierre-Alexandre LEMAIRE

Placée sous le haut patronage de

Monsieur Alexandre BALZER

Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur René FAVRE

Président de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne

Responsable du bien-être animal

Madame Véronique MICHEL

Récompenses pour tous
les chiens classés !

Attribution du CACS

L
E
X
I
C
E
N
C
E

C
R
E
A
T
I
O
N



NATIONALE D'ELEVAGE EURASIER

9 et 10 Septembre 2023 à Saint Honoré les Bains

Samedi : M CABON (Jeune , Ouverte , Champion et Vétéran)

Dimanche : Mme DAUVET (Chiot , Baby , Puppy)



EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à partir de 9h30.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'éleveur, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La présence du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULLATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion pour manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) Les engagements « au poteau » au jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'orthographe.
 - b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (papier ou on-line)
- Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'une des classes ci-dessous :

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à 24 mois au jour de l'exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouvverte.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Intermédiaire.

CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions de Beaufort Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions International de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois au jour de l'exposition.

Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois au jour de l'exposition.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant).

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition.

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

NEUTRE : Pour les mâles stérilisés.

CHIOT : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois au jour de l'exposition.

AUTRES CLASSES

• Tout être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chiot d'égalemont concurrent, à être individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire.

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

LOT REPRODUCTEUR : Pouvoir être engagé au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Pouvoir être engagé au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). **Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.**

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 17 Août 2023

Internet : 27 Août 2023

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1. **Des engagements :**
L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. **Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :**
 - a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire.
 - b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
 - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
 - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

e) Ceux dont l'engagement "au poteau" sera demandé.

JUGEMENTS : Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par un autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS :

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non conforme » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant.

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvre, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiot, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS :

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine tous les chiens possédant des manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement International de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-même, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indigne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat débute : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par le vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N. - TEST D'APTITUDES NATURELLES

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peut complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER.

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHEMIN ET LA GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Programme

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

Déroulement de la journée du samedi 9 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, contrôle vétérinaire, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Intermédiaire, Ouverte, Champion, Neutre et Vétéran seront jugées par **Mr Vincent CABON**; classe Jeune jugée par **Mme Pary DAUVET**
- 13h00 Table Espagnole
- 15h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleurs couples (*sujets de sexe opposé, au même propriétaire*)

Meilleures paires (*sujets de même sexe, au même propriétaire*)

Meilleurs lots d'élevage (*de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur*)

Lots de reproducteur (*1 parent et 3 de ses descendants*)

Meilleur Jeune, Meilleur Champion, Meilleur Vétéran

Meilleur de race et Meilleur de sexe opposé (*Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, CACS, Champions, Vétérans*)

- 18h00 Conférence sur l'art du toilettage présentée par **Mme Patricia MARTINEAU**
- 19h00 Assemblée Générale : bilan 2022 et dépouillement des votes
- 20h00 Soirée pizzas offertes par le club

Déroulement de la journée du dimanche 10 septembre

- 8h30 Ouverture des portes : entrée des chiens, remise des numéros, cadeau de bienvenue
- 9h30 Début des jugements : classes Chiot, Baby et Puppy seront jugées par **Mme Pary DAUVET**
- 11h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleur Chiot

Meilleur Baby

Meilleur Puppy

Meilleur Espoir Prix LENEUF (*entre les meilleurs Chiot, Baby et Puppy*)

- 12h00 Passage des TAN et des confirmations seules
- 13h00 Table Espagnole



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Les statistiques

	Mâle	Femelle	Total
Chiot	1	3	4
Baby	1	8	9
Puppy	5	11	16
Jeune	9	20	29
Intermédiaire	8	15	23
Ouverte	15	26	41
Champion	5	4	9
Vétéran	3	6	9
Neutre	1		1
TAN seul		2	2
Confirmation seule	1	2	3
Ne concourant pas		1	1
Total	49	98	147

Total TAN	41
Paires	5
Couples	7

TAN : A partir de 9 mois

Inscription possible au poteau uniquement pour les chiens inscrits au catalogue : 25€ tarif adhérents, 35€ non adhérents.

LOT DE REPRODUCTEUR : 1 parent et 3 de ses enfants

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€

LOT D'ELEVAGE : de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur

Inscription avant 14h maximum samedi : 5€



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Margaux ZAIMECHE

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Véronique MICHEL

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE

Angélique COLAS

Elodie NOUGUIER

Vanessa STRIPPOLI



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Calendrier de nos prochains évènements 2023

Marseille : 26 Novembre CACIB (Spéciale)

Nantes : 09 Décembre CACS (Spéciale)



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.
2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.
3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**
4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)
5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**
6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**
7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.
8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.
9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.
10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales** ou **Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).
12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur** :
- un certificat de vente,
 - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
 - la carte d'identification par puce électronique,
 - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
 - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.
15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.
16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.
17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**
18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.
19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.
20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**



ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIQUE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.

COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épau : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovaux ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant**.

Métatarse : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovaux ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur **et la robe pie**.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,
Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30 kg**,
Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.

Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- Forte dépigmentation.
- Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.
- Angulation droite aux postérieurs.
- Carpe fortement fléchi.
- Dos affaissé ou carpé.
- Manque de trois ou quatre P2.
- Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.
- Queue visiblement ouverte, non couchée.
- Queue courte.
- Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.
- Robe pie.
- Blanc pur.

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors

NOURRIR
comme la **nature**

Nourrir comme la nature, ce n'est pas juste une animalerie en ligne, c'est une entreprise française composée de vrais passionnés compétents et qualifiés pour répondre à vos besoins mais SURTOUT à ceux de vos poilus !

Complément alimentaires, plantes, mélanges de plantes et produits d'hygiène et de soins pour le bien-être de vos poneys, chevaux, chiens et chats.



Agria
Assurance pour Animaux

Construisez vous-même la formule d'assurance santé de votre animal, gardez la maîtrise de votre budget !

Création-vente d'accessoires pour animaux et friandises naturelles (Moro Ichizoku No Design)



KONG
Dogs Need to Play.

Les jouets pour chiens KONG encouragent le jeu, répondent aux besoins instinctifs et renforcent le lien entre le chien et l'animal.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Cernunos propose une gamme de friandises pour chiens et chats 100% naturelles et adaptées à leurs besoins.

Les produits Cernunos permettent à vos compagnons de profiter des nombreux bienfaits de la mastication !

Boutique d'articles pour chiens.
Créations 100 % fait main.
Laiasses et accessoires personnalisables.



Personnalisation sur textile, sur miroirs, sur porte-clés, objets de décoration et cadeaux de naissance.

Elle pourra réaliser pour vous : des sacs pour kits chiots/chatons, des goodies avec l'affixe et/ou le logo de l'élevage, des goodies avec des photos et noms de chiots/chiens et encore bien d'autres choses !!!!

Création et/ou personnalisation d'objets multi-supports (textiles, mugs, stickers, carterie)



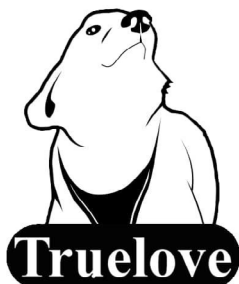


CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Nos sponsors (suite)



Marque spécialisée dans la fabrication d'articles pour chien

Illustratrice / Auteur BD



Partenaire broderies et Couture : pochettes portes documents et numérisation de logos afin de pouvoir faire personnaliser vos kits chiots !!!

Sellerie pour animaux 100% fait main et notamment de magnifiques laisses d'exposition.

Le domaine propose également des séjours en gîtes dog friendly



Laboratoire français, pionnier du soin & de l'hygiène bio et naturel pour les animaux de compagnie.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE D'ADHÉSION

☐ **Nouvelle adhésion**

☐ **Renouvellement**

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné(e) :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Mail :

Demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier pour une année à partir de la date d'inscription en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :

Elodie Nouguier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023>



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE DE COTATION

NOM du Chien :

Sexe : Mâle - Femelle Couleur :

Né(e) le : /.../.../... - N° LOF :

Identification : N° Tatouage : /.../.../... N° Puce : /.../.../...

Père :

Mère :

Propriétaire (nom et adresse complète) :

.....

.....

Téléphone : Adresse Mail :

N° Adhérent au Club Français de l'Eurasier : (sinon, joindre un chèque de 10€).

Classement & Qualificatif	Classe	Exposition (Championnat, Spéciale, NE)	Lieu	Date	Juge

Pièces à fournir : (Sauf si les informations (ADN, TAN, santé) sont enregistrées sur LOF select)

- ⇒ Photocopie des feuilles de jugements
- ⇒ Test d'Aptitudes Naturelles (TAN) à partir de la cotation 2 points
- ⇒ Identification ADN, l'empreinte doit être enregistrée auprès de la SCC
- ⇒ Dépistage de la dysplasie de la hanche (A, B ou C) à partir de la cotation 2 points
- ⇒ Dépistage Dandy walker à partir de la cotation 4
- ⇒ Dépistage MHOC à partir de la cotation 4
- ⇒ Photocopie du pedigree du chien (1ère page)
- ⇒ Les justificatifs de cotations des produits issus de l'étalon ou de la lice pour les cotations 5 et 6 points
- ⇒ Pour les personnes non adhérentes au club de race, un chèque de 10 euros.

Date et signature :

Cotation demandée :

Pour les personnes non adhérentes au Club Français de l'Eurasier, un règlement de 10€ est demandé pour les frais de dossier.
Demande à envoyer par courrier suffisamment affranchi à :
Club Français de l'Eurasier – Marine Canonne- 320 impasse des Baraques – Rubaud -73800 Coise St Jean Pied Gauthier



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent	+ 1 Excellent	+ 3 Excellents	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération :	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération :
	en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum	Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie



Tableaux des meilleurs offerts par *Moro Ichizoku No Design*



STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Juge	Sexe	Classes	Numéros	Total
Mme DAUVET Pary	Mâle	JEUNE	1 à 9	9
M. CABON Vincent		INTERMEDIAIRE	10 à 17	8
		OUVERTE	18 à 32	15
		CHAMPION	33 à 37	5
		VETERAN	38 à 40	3
Mme DAUVET Pary	Femelle	NEUTRE	41 à 41	1
M. CABON Vincent		JEUNE	42 à 61	20
		INTERMEDIAIRE	62 à 76	15
		OUVERTE	77 à 103	27
		CHAMPION	104 à 107	4
		VETERAN	108 à 113	6
Mme DAUVET Pary	Mâle	CHIOT	114 à 114	1
		BABY	115 à 115	1
		PUPPY	116 à 120	5
		CONFIRMATION	121 à 121	1
	Femelle	CHIOT	122 à 124	3
		BABY	125 à 132	8
		PUPPY	133 à 143	11
		NE CONCOURANT PAS	144 à 144	1
		TAN	145 à 146	2
		CONFIRMATION	147 à 148	2
		Total	148	

PAIRES

EURASIER	Mme DA COSTA Séverine	3-38
	Mme CANONNE Marine	44-56
	Mme BROUSSE Axelle	78-83
	Mme ZAIMECHE Margaux	85-96
	Mme FERMIS Marie-Thérèse	104-141

COUPLES

EURASIER	Mme CANONNE Marine	9-22-62-139
	Mme LEBORGNE Sophie	20-136
	Mme ZAIMECHE Margaux	26-85-114-119-122-135
	Mme BROUSSE Axelle	32-78

LOTS D’AFFIXE

EURASIER	DU ROYAUME D’EBENE
	DES LEGENDES DE RETZ
	DE JEREYILLE

CHIENS INSCRITS AU TAN

Cat	Identification	Nom du chien	Exposant
2	578097809339922	EREBE AV NIXENSPITZE	Mme PIPEAU Karen
5	250268780375615	THANOS NERMEN DES LEGENDES DE RETZ	M. JANSON Valérian
6	250268780375562	THIAGO NORTYK DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
8	250268780375619	TYRELL NERMEN DES LEGENDES DE RETZ	Mlle PECULLO Cindy
11	250268780102151	SHONEN IVAMEN DES LEGENDES DE RETZ	Mme ZAIMECHE Margaux
13	250269590604633	SILVER FLAKE DES GARDIENS D'AMAROK	Mme LAULAN Cassandra
16	250269591112742	TSAHEYLU DES CRINIERES DE FEU	Mme GALL Christine
17	250268780282300	T'SEVEN DU MONDE DE GAOMI	Mlle FAIVRE Laura
23	250268743123889	POUTCHI DES JARDINS DE VERONE	Mme GAMBER Jasna
24	250268743517771	RAMSES DU MONDE DE GAOMI	Mme DIRAND Gaëlle
31	250268780095041	SERGEANT SENSEI NINKEN DU MONDE DE GAOMI	Mlle BONNET Lousia
41	250269610517721	TOGO PEARVAI'I DE JEREYLL	Mme BLANDIN Flore
42	250269610324166	TAIGA DE LA DEMEURE D'ARGOS	Mlle GREARD Camille
43	250269591031118	TALISKER DES CRINIERES DE FEU	Mme GALL Christine
44	250269590907520	TATU DE PRANA DES LOUPS	Mme CANONNE Marine
45	250268780375414	TCHANKA RILFAR DES LEGENDES DE RETZ	Mme MARTINEAU Patricia
46	250268502234635	TE FITI ATHENADDLE DE L'ALANJAYLIN	Mme COLAS Angélique
47	250269590902467	TEKPAF DE PRANA DES LOUPS	Mme CANONNE Marine
48	250268780428411	TEQ PAF OU TEQUILA WAN'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE	Mme ZAIMECHE Margaux
50	250268502181547	THAINA REMEMBER SEZE DE L'ALANJAYLIN	Mme COLAS Angélique
52	250269300274318	TIWI STITI DES RUINES DE CHAMPLIEU	Mme PELTIER Charline
53	250268502181486	TJEFEN REMEMBER OF DE L'ALANJAYLIN	Mme COLAS Angélique
54	250269590950959	TOGO DE PRANA DES LOUPS	Mme CANONNE Marine
55	250268780348669	TOKYO DE L'ECLIPSE DE L'OUREM	M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine
56	250269590907442	TORRES CALLIE DE PRANA DES LOUPS	Mme CANONNE Marine
58	250269590907362	TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS	Mlle STRIPPOLI Vanessa
59	250269610479880	TROMPETTE RUMB'AM DE JEREYLL	Mme BROUSSE Axelle
60	250268780608696	TUULIKKI SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE	Mme PINAULT Laetitia

67	250268780164984	TADJUN DU VAL DE LA FENOUILLE	Mme MICHEL Véronique
70	250269590876660	THE GREAT FREKI DES CRINIERES DE FEU	Mme GALL Christine
71	250268780282297	THEMIS DU MONDE DE GAOMI	Mme DIRAND Gaëlle
75	250269610340655	TOPAZE PIN'AM DE JEREYLL	Mme GOUX Isabelle
76	250268502208217	TOYA DU BOUDDHA DORE	Mme SANTRAINE Sabine
83	250269608502468	PEARL JAM IMANIUM DE JEREYLL	Mme BROUSSE Axelle
88	250268743560684	RIA ALASKA DES LEGENDES DE RETZ	Mlle LUCAS Maud
103	250269590582073	TENDRE TAURIEL DES CRINIERES DE FEU	Mme GALL Christine
108	250269604400105	GAOMI DES JOYEUX DAHUS	Mme DIRAND Gaëlle
121	250268780216046	TAKAO DES SEMPER FI LOUPS	Mme PRESSE Alexandra
145	250269590666435	SWEET LEGEND SHADOW DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE	M. TURPIN Dominique
147	250268780401158	TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE	Mlle STRIPPOLI Vanessa
148	250268780215924	TOUMAI DES SEMPER FI LOUPS	Mme PRESSE Alexandra
Total			41



Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage

EURASIER

Juges : M. CABON Vincent / Mme DAUVET Pary

• CLASSE JEUNE MALE Mme DAUVET Pary •

- (C) 1 **CHIASMAS DIONYSOS OF PRESLEY** SKKS : SE61100/2022 - id : 752094100217897 né le 15/11/2022 (*KITUNE'S ELVIS PRESLEY x ESSMANIA'S ZARAZA*) Prod : Mme BAUDEAU Cathy, Prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 2 **EREBE AV NIXENSPITZE** NKKR : 57656/22 - id : 578097809339922 né le 01/09/2022 (*ATTILA FROM WINGS OF DAWN x WHOOP! WARGA AV NIXENSPITZE*) Prod : Mme NORMANSETH Monica, Prop : Mme PIPEAU Karen
- (C) 3 **TENKO SAMA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019509 - id : 250269590908227 né le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme DA COSTA Séverine
- (C) 4 **TESKO OF NORDIC ISLAND** LOF : 019972 - id : 250268780442955 né le 01/09/2022 (*HANDEL OF NORDIC ISLAND x LAIKA DE L'ODYSSEE DES MUSES*) Prod : Mme LEROY Stéphanie, Prop : Mme RADEL Sophie
- (C) 5 **THANOS NERMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019316 - id : 250268780375615 né le 29/08/2022 (*IKSMEN SPINDINCIO AKYS x NERY'S YELKAI DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : M. JANSON Valérian
- 6 **THIAGO NORTKY DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019877 - id : 250268780375562 né le 23/11/2022 (*LAIMIS CELTIK x NORWAY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 7 **TORNE SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 019433 - id : 250268780608697 né le 03/11/2022 (*REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE x SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme PINAULT Laetitia, Prop : Mme BOEHM-MORIN Christine
- 8 **TYRELL NERMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019314 - id : 250268780375619 né le 29/08/2022 (*IKSMEN SPINDINCIO AKYS x NERY'S YELKAI DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle PECULLO Cindy
- 9 **UNAFORTUNAS NORTHERN LIGHT** NKKR : 52756/22 - id : 578094100154208 né le 18/06/2022 (*ROIKIE'S EIKO x BITTEBIT'S OMSI*) Prod : M. HOFF GEIR ERLING, Prop : Mme CANONNE Marine

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE M. CABON Vincent •

- 10 **SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 017181/02114 - id : 250268780002861 né le 24/09/2021 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 11 **SHONEN IVAMEN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 018003/02144 - id : 250268780102151 né le 27/11/2021 (*IKSMEN SPINDINCIO AKYS x IVANNA FILUCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 12 **SILAS MEILINADDLE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 017268/02089 - id : 250268502186548 né le 30/11/2021 (*X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE x MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme COLAS Angélique, Prop : Mlle ROZIER-CHABERT Lola
- 13 **SILVER FLAKE DES GARDIENS D'AMAROK** LOF : 017294/02074 - id : 250269590604633 né le 16/12/2021 (*LAIMIS CELTIK x NALA DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod : M. CORDIER Jean-Noël, Prop : Mme LAULAN Cassandra
- 14 **SINAI DU DOMAINE DES HUGOUX** LOF : 017402/02080 - id : 250268780189035 né le 10/12/2021 (*KODIAK'SRIVERMATCHOW-MOYKODIAK'SRIVERxMYADUDOMAINEDESHUGOUX*) Prod : Mme MONTAURIOL Hélène, Prop : Mlle PERRIGOUAS Ivana
- 15 **TALK TO GOD DE LA RIVIERE DES AULNES** LOF : 017392/02105 - id : 250269610298803 né le 04/01/2022 (*ENJOY Z NOWOMIEJSKIEJ DOLINY x PAPAYE DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod : Mme M. REA I. L. et D. / LAILLER S. / LEGRAS F., Prop : Mme MAGNIE Morgane
- 16 **TSAHEYLU DES CRINIERES DE FEU** LOF : 018406/02137 - id : 250269591112742 né le 18/05/2022 (*PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x PHLAM DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 17 **T'SEVEN DU MONDE DE GAOMI** LOF : 017965/02132 - id : 250268780282300 né le 29/01/2022 (*SAIKO DU PHARE D'YNY'S x NUWA DU MONDE DE GAOMI*) Prod : Mme DIRAND Gaëlle, Prop : Mlle FAIVRE Laura

• CLASSE OUVERTE MALE M. CABON Vincent •

- 18 **IKSMEN SPINDINCIO AKYS** LSVK : EU0100/20 - id : 956000012143964 né le 26/02/2020 (*DEAN EUROBIERNx FIREGODDESS SPINDINCIO AKYS*) Prod : Mme CESNIENE Ineta, Prop : Mme MARTINEAU Patricia

(C)

- 19 NAKU'S ONTARIO LEGENDES DE RETZ** CKC : FG762292 - id : 956000006139381 né le 27/04/2018 (*NAKU'S DJANGO x EVERENDEAVOR NAKU GLAMOUR GIRL*) Prod : Mme KNIGHT, Prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 20 (CH) O'POGGY MAIORI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 012211/01786 - id : 250268501658009 né le 02/11/2018 (*MAIORI DU ROYAUME DES ETANGS x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme LEBORGNE Sophie
- 21 PADDINGTON DU SOUVENIR DE TOOTSIE** LOF : 012508 - id : 250268732581629 né le 05/03/2019 (*GANDALF DES CRINIERES DE FEU x IRMA DU VAL DE LA DURDENT*) Prod : Mme LEGRAND Pauline, Prop : Mlle PADEL Audrey
- 22 PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 012627/01835 - id : 250268732661569 né le 02/05/2019 ((CH) *LEIONSPLITZ JUST QUINCY x (CH) FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE*) Prod : Mme PINAULT Laëtitia, Prop : Mme CANONNE Marine
- 23 POUTCHI DES JARDINS DE VERONE** LOF : 013482/02139 - id : 250268743123889 né le 29/10/2019 (*NOUNOURS GRIZZLILEMAGNIFIQUE x MAI-LI DES JOYEUX DAHUS*) Prod : Elevage DES JARDINS DE VERONE , Prop : Mme GAMBER Jasna
- 24 RAMSES DU MONDE DE GAOMI** LOF : 014649/01950 - id : 250268743517771 né le 18/08/2020 (*ALBIONSPITZ PICASSO (DIT ATLAS) x NUWA DU MONDE DE GAOMI*) Prod et prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 25 RAVEN DES RIVES DE L'YSER** LOF : 015048/01946 - id : 250269590384128 né le 22/10/2020 (*LUCKY LUKE GANDTIK DES LEGENDES DE RETZ x OKURA DU ROYAUME DES TERRES GELEES*) Prod : Mme L'HOSTE Lydie, Prop : Mlle MARTIN Lizzie
- 26 REESE MOLIX DEXTER DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 014112/01905 - id : 250268743292310 né le 08/02/2020 (*CAROMARDA DYER DEXTER OF ALBIONSPITZ x MOLIBA IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 27 REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 014456/01939 - id : 250268743420614 né le 05/07/2020 (*LEIONSPLITZ JUST QUINCY (DIT QILIN) x OSTARA DU CLOS DES DELICES*) Prod et prop : Mme PINAULT Laëtitia
- 28 RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS** LOF : 014755/01933 - id : 250269608623958 né le 27/08/2020 ((CH) *OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 29 RIPLEY DES GARDIENS D'AMAROK** LOF : 013872/01874 - id : 250268501892251 né le 11/03/2020 (*JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE x NALA DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod et prop : M. CORDIER Jean-Noël
- 30 ROX DES GARDIENS D'AMAROK** LOF : 013875/01875 - id : 250268501892311 né le 11/03/2020 (*JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE x NALA DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod et prop : M. CORDIER Jean-Noël

(C)

- 31 SERGENT SENSEI NINKEN DU MONDE DE GAOMI** LOF : 016885 - id : 250268780095041 né le 30/08/2021 (*ORIOS DES DELICES DE BELTAINE x PHEME DU DOMAINE DES HUGOUX*) Prod : Mme DIRAND Gaëlle, Prop : Mlle BONNET Lousia
- 32 SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 015474/01995 - id : 250268743715362 né le 03/02/2021 (*FRIDLYCKANS IVORY KOUVO x MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mlle PINAULT Laëtitia, Prop : Mme BROUSSE Axelle

• CLASSE CHAMPION MALE M. CABON Vincent •

- 33 MINOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 009637/01580 - id : 250268731668571 né le 24/06/2016 (*HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ x DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 34 (CH) NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 010906/01743 - id : 250268501334342 né le 31/08/2017 (*LAIMIS CELTIK x GUINNESS SHUAK DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 35 (CH) OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS** LOF : 011709/01752 - id : 250269811529796 né le 08/08/2018 (*DAODEJIING MADARA JUUDORI x MALIBU DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mme NOUGUIER Elodie
- 36 ROLLS ROYCE DU JARDIN DE CASQUE D'OR** LOF : 014831/01949 - id : 250268501939645 né le 21/09/2020 (*ORIOS DES DELICES DE BELTAINE x NOVA DE LA DEMEURE D'ARGOS*) Prod : Mme PARIS Lisa, Prop : Mme DIRAND Gaëlle

- 37 (CH) RUSH-ONE JAOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015563/01964 - id : 250268743560623 né le 30/10/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- **CLASSE VETERAN MALE** *M. CABON Vincent* •
- 38 (CH) DAODEJING JOBUNAJUNZO FUSKO** LOF : 008092/01374 - id : 250269606120859 né le 18/08/2014 ((CH) BRISKO VOM ELFENSEE x (CH) FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme PASTUTMAZ Sophie, Prop : Mme DA COSTA Séverine
- 39 (CH) HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 006968/01225 - id : 250269604900049 né le 01/12/2012 (ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ x GANDJHA YELCOMO DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 40 LITCHI DU BOUDDHA DORE** LOF : 008659/01464 - id : 250268500828751 né le 02/06/2015 (CHIDORI DU CLOS DES VIGNETTES x IWAK DE LA FORET DES MURMURES) Prod : M. Mme SANTRAINE David et Sabine, Prop : Mme SANTRAINE Sabine
- **CLASSE NEUTRE MALE** *Mme DAUVET Pary* •
- 41 TOGO PEARVAI' DE JEREYILLE** LOF : 018675 - id : 250269610517721 né le 23/06/2022 (SAVAI' WAIRUA DU ROYAUME DES TERRES GELEES x PEARL JAM IMANIUM DE JEREYILLE) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme BLANDIN Flore
- **CLASSE JEUNE FEMELLE** *Mme DAUVET Pary* •
- 42 TAIGA DE LA DEMEURE D'ARGOS** LOF : 018275 - id : 250269610324166 née le 06/05/2022 (ALBIONSPITZ CODEX x POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod : Mme PIPEAU Karen, Prop : Mlle GREARD Camille
- 43 TALISKER DES CRINIERES DE FEU** LOF : 018266/02759 - id : 250269591031118 née le 04/05/2022 (PERFECT PRIAM DES MONTAGNES ETERNELLES x PEPITE DES CRINIERES DE FEU) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 44 TATU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019511 - id : 250269590907520 née le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 45 TCHANKA RILFAR DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 019049 - id : 250268780375414 née le 07/06/2022 (JAFAR AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ x RILEY NANOBA DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 46 TE FITI ATHENADDE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 019262 - id : 250268502234635 née le 03/10/2022 (X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZ x ROSE ATHENA MEILORIAN'S DE L'ALANJAYLIN) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 47 TEKPAF DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019626 - id : 250269590902467 née le 19/09/2022 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x ROBBINS ARIZONA DE PRANA DES LOUPS) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 48 TEQ PAF OU TEQUILA WAN'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 019190 - id : 250268780428411 née le 03/07/2022 (RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS x RECORDS WITH WANN OB'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 49 THAIANA** LOF : 018414 - id : 250269590756667 née le 23/05/2022 (PATCHY DU DOMAINE DES TERRES DE JADE x RUBIS) Prod : M. LENDORMY Mickaël, Prop : Mme ARNOLD Sophie
- 50 THAINA REMEMBER SEZE DE L'ALANJAYLIN** LOF : 018886 - id : 250268502181547 née le 13/08/2022 (SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE x REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYILLE) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 51 TINA RICKOBA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020374 - id : 250268780372886 née le 31/10/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme BOLIN Lydie
- 52 TIWI STITI DES RUINES DE CHAMPLIEU** LOF : 019349 - id : 250269300274318 née le 22/10/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x OKAYA MAILAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod et prop : Mme PELTIER Charline
- 53 TJEFEN REMEMBER OF DE L'ALANJAYLIN** LOF : 018887 - id : 250268502181486 née le 13/08/2022 (SWEDISH SEZE DES DELICES DE BELTAINE x REMEMBER RJ PIN'AM DE JEREYILLE) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 54 TOGO DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019473 - id : 2502695909050959 née le 13/09/2022 (ALBIONSPITZ MERCURY x RONDOUDOU TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE) Prod et prop : Mme CANONNE Marine

- 55 TOKYO DE L'ECLIPSE DE L'OUREM** LOF : 018285 - id : 250268780348669 née le 05/05/2022 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x NYOTA DE L'ECLIPSE DE L'OUREM*) Prod : Mme M. POTINIERE Nadine et Jean-Yves, Prop : M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine
- 56 TORRES CALLIE DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019510 - id : 250269590907442 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 57 TOTORO TWIST DES CRINIERES DE FEU** LOF : 019815 - id : 250268780662887 née le 03/12/2022 (*HAGRID SOLAGA x SAGE HILDE DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme GUIGARD Isabelle
- 58 TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS** LOF : 019512 - id : 250269590907362 née le 17/09/2022 (*RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS x OTOK DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 59 TROMPETTE RUMB'AM DE JEREYILLE** LOF : 019859 - id : 250269610479880 née le 28/10/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x RUMBA'YA LYNIUM DE JEREYILLE*) Prod et prop : Mme BROUSSE Axelle
- 60 TUULIKKI SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 019434 - id : 250268780608696 née le 03/11/2022 (*REVAN Q'RA DES DELICES DE BELTAINE x SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia
- 61 TYCHE DE LA DEMEURE D'ARGOS** LOF : 018274 - id : 250269610328754 née le 06/05/2022 (*ALBIONSPITZ CODEX (DIT MORPHEUS) x POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PIPEAU Karen
- CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE M. CABON Vincent •**
- 62 ALBIONSPITZ AURORA** KC : AZ11845701 - id : 953010100037060 née le 30/12/2021 (*BELLEUR CONIACEO x ALBIONSPITZ HOLOCAUST*) Prod : Mme WATKINS Stacey, Prop : Mme CANONNE Marine
- 63 SKODA DE PRANA DES LOUPS** LOF : 017011/02647 - id : 250269590592731 née le 24/09/2021 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x PYROLI DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 64 SOLYA MAIVEL DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 017305/02622 - id : 250268780102127 née le 11/11/2021 (*FOX FIRE MAGIC MARVEL x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : M. CORDIER Jean-Noël
- 65 SPRITZ DE PRANA DES LOUPS** LOF : 017259 - id : 250269590684108 née le 20/11/2021 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x POPPLES DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 66 SYRINGA DE LA DEMEURE D'ARGOS** LOF : 017354 - id : 250269610187503 née le 03/11/2021 (*X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE x LORELEI DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PIPEAU Karen
- 67 TADJUN DU VAL DE LA FENOUILLE** LOF : 018366/02740 - id : 250268780164984 née le 07/05/2022 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE x MAIWEN DU VAL DE LA FENOUILLE*) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Maë, Prop : Mme MICHEL Véronique
- 68 TALYA DES GARDIENS D'AMAROK** LOF : 017689 - id : 250269590769218 née le 27/01/2022 (*NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ x ROOKY DES GARDIENS D'AMAROK*) Prod et prop : M. CORDIER Jean-Noël
- 69 THALIA DES RIVES DE L'YSER** LOF : 018063 - id : 250269591049610 née le 09/04/2022 (*JADOR DU ROYAUME DES ETANGS x LEELOO DES RIVES DE L'YSER*) Prod : Mme L'HOSSE Lydie, Prop : Mme BOLIN Lydie
- 70 THE GREAT FREKI DES CRINIERES DE FEU** LOF : 017955/02679 - id : 250269590876660 née le 12/03/2022 (*JAROD DES CRINIERES DE FEU x RUNE DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- 71 THEMIS DU MONDE DE GAOMI** LOF : 017959/02748 - id : 250268780282297 née le 29/01/2022 (*SAIKO DU PHARE D'YNNYS x NUWA DU MONDE DE GAOMI*) Prod et prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 72 TI'PUNCH DE PRANA DES LOUPS** LOF : 018509 - id : 250269590765431 née le 04/05/2022 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x O'KROKMOU DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 73 TO MAKE OUR DREAMS COME TRUE DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 018468/02682 - id : 250268780271239 née le 20/02/2022 (*IKSMEN SPINDINCIO AKYS x JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ROCHE Karine
- 74 TOKYO OB'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 019301 - id : 250268780283524 née le 13/02/2022 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x OBANE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux

(C)

- 75 TOPAZE PIN'AM DE JEREYLL** LOF : 018304 - id : 250269610340655 née le 02/03/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLL*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme GOUX Isabelle
- 76 TOYA DU BOUDDHA DORE** LOF : 017540 - id : 250268502208217 née le 09/01/2022 (*NAO GANTIK DES LEGENDES DE RETZ x NATSUE DU BOUDDHA DORE*) Prod : Mme SANTRAINE Sabine et David, Prop : Mme SANTRAINE Sabine
- CLASSE OUVERTE FEMELLE M. CABON Vincent •**
- 77 LOUMI-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 009000 - id : 250269802626715 née le 22/10/2015 (*FANCY FHILIP AV NIXENSPITZE x DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI*) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme SOULIE Marie-France
- 78 MO CUIHLE PLOGINE DE JEREYLL** LOF : 009626/01769 - id : 250269606743590 née le 20/07/2016 (*ALBIONSPITZ PLUTONIUM x IMAGINE DE JEREYLL*) Prod et prop : Mme BROUSSE Axelle
- 79 ONLY YOU MEILINIUM DE L'ALANJAYLIN** LOF : 012128/02068 - id : 250268501601382 née le 07/12/2018 (*ALBIONSPITZ PLUTONIUM x MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme COLAS Angélique
- 80 OUCHKA DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 011297/01929 - id : 250269500780342 née le 12/03/2018 (*ALBIONSPITZ LAO x HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod : Mme FERMIS Marie-Térèse, Prop : Mlle LACROTTE Dominique
- 81 OURAL DE PRANA DES LOUPS** LOF : 012057/02026 - id : 250269811652105 née le 18/10/2018 (*NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE x MOGWAI DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 82 PANDAEA DU MONDE DE GAOMI** LOF : 013080/02199 - id : 250268743057323 née le 06/08/2019 (*ORIOS DES DELICES DE BELTAINE x NUWA DU MONDE DE GAOMI*) Prod et prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 83 PEARL JAM IMANIUM DE JEREYLL** LOF : 013521/02190 - id : 250269608502468 née le 24/11/2019 (*ALBIONSPITZ PLUTONIUM x IMAGINE DE JEREYLL*) Prod et prop : Mme BROUSSE Axelle
- 84 PHOLIE DUSOIR DES CRINIERES DE FEU** LOF : 013129/02329 - id : 250268501848838 née le 01/09/2019 (*MEYGAL DES CRINIERES DE FEU x LAIKA DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme GALL Christine, Prop : Mme GUIGARD Isabelle
- 85 PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 012712/02143 - id : 250269590010701 née le 06/04/2019 (*ALBIONSPITZ BLINDING SUN x (CH) INAE AM'GOLIATH DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 86 PSYKOKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 012913/02183 - id : 250268501751401 née le 15/06/2019 (*MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS x CAROMARDA AIM FOR THE SKY WITH ALBIONSPITZ*) Prod : Mlle ZAIMECHE Margaux, Prop : Mme CANONNE Marine
- 87 RAP LIKE ALPHA TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 015094/02398 - id : 250268743518280 née le 20/08/2020 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x MYSTIQUE IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 88 RIA ALASKA DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015321/02405 - id : 250268743560684 née le 09/09/2020 (*LAOS YELAOS DES LEGENDES DE RETZ x MYSKAYA DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mlle LUCAS Maud
- 89 RICKLESS MAITARIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 014542/02323 - id : 250268743362340 née le 09/04/2020 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 90 RIMFAXE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 014361/02295 - id : 250268743420679 née le 30/06/2020 (*MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE x FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE*) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia
- 91 (CH) ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 014363/02337 - id : 250268743420608 née le 30/06/2020 (*MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE x FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE*) Prod : Mme PINAULT Laetitia, Prop : Mme MICHEL Véronique
- 92 ROIA DE LA DEMEURE D'ARGOS** LOF : 015021/02464 - id : 250269608684733 née le 13/10/2020 (*LEIIONSPITZ JUST QUINCY x LORELEI DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PIPEAU Karen
- 93 ROOKY DES GARDIENS D'AMAROK** LOF : 013876/02229 - id : 250268501892194 née le 11/03/2020 (*JERICHO AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE x NALA DE LA RIVIERE DES AULNES*) Prod et prop : M. CORDIER Jean-Noël

- 94 RUJKA SHUNGITE DU CHEMIN DE LA BLANCHE ECUME** LOF : 014270/02244 - id : 250268743370953 née le 07/05/2020 (*OSLOW x OCTAVIA DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod et prop : Mme LAULAN Kassandra
- 95 RYUMA DU MONDE DE GAOMI** LOF : 015151/02751 - id : 250268743684341 née le 28/11/2020 (*ALBIONSPITZ PICASSO x MAILLEE DU COEUR DE LA CLAUDIERE*) Prod et prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 96 SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 016309/02582 - id : 250268743926331 née le 28/05/2021 (*MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS x PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 97 SAONI MAIKAI DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 016449/02549 - id : 250268743683852 née le 08/04/2021 (*JOKAI VELCRO DES LEGENDES DE RETZ x MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 98 SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015876/02571 - id : 250268743560702 née le 10/01/2021 (*LAOS YELAOS DES LEGENDES DE RETZ x LIWAI FILORIS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 99 SHEYENNE DU MISTRAL NORMAND** LOF : 016911/02636 - id : 250268780059732 née le 02/09/2021 (*MAXOU DU VAL DE LA DURDENT x ROXIA DU MISTRAL NORMAND*) Prod : M. Mme GROULT Fabrice / GRIVEAUX Christelle, Prop : M. CORDIER Jean-Noël
- 100 SHOW MUST GO ON MALARIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 015868/02467 - id : 250268743685574 née le 20/01/2021 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x MALAKY DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme PELTIER Charline
- 101 SIKU DE PRANA DES LOUPS** LOF : 016046/02532 - id : 250269608856480 née le 05/05/2021 (*NORDIC AMIGOS COOPER x HIZZIE DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 102 (CH) SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 015476/02411 - id : 250268743715320 née le 03/02/2021 (*FRIDLYCKANS IVORY KOUVO x MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE*) Prod et prop : Mme PINAULT Laetitia
- 103 TENDRE TAURIEL DES CRINIÈRES DE FEU** LOF : 017780/02680 - id : 250269590582073 née le 09/02/2022 (*ODIN DES MONTAGNES ETERNELLES x NIOURK DES CRINIÈRES DE FEU*) Prod et prop : Mme GALL Christine
- CLASSE CHAMPION FEMELLE M. CABON Vincent •**
- 104 (CH) MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 009826/01713 - id : 250269500728848 née le 14/10/2016 (*ALBIONSPITZ LAO x HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 105 (CH) NORWAY DELTOLL DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 010915/01927 - id : 250268501334370 née le 29/10/2017 (*HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ x DELHYS YELCRO DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 106 (CH) ONAE DU VAL DE LA FENOUILLE** LOF : 012138/02032 - id : 250268732424553 née le 13/12/2018 (*JASPER DES CRINIÈRES DE FEU x GUESSIE DE L'OREE DU SERPENTOUT*) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Mae, Prop : Mme MICHEL Véronique
- 107 (CH) OTOK DE PRANA DES LOUPS** LOF : 012066/02025 - id : 250269811637570 née le 24/10/2018 (*DAOEIJING JOBU NA JUNZO FUSKO x INOUSHKA DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- CLASSE VETERAN FEMELLE M. CABON Vincent •**
- 108 GAOMI DES JOYEUX DAHUS** LOF : 006112/01191 - id : 250269604400105 née le 06/08/2011 (*ENGELS DES CRINIÈRES DE FEU x FAINA DES JOYEUX DAHUS*) Prod : Mlle DREUSE Estelle, Prop : Mme DIRAND Gaëlle
- 109 GLORY OF THE NORDIC DREAM** LOF : 006102/01099 - id : 380260040293175 née le 13/08/2010 (*ELVIS EURASIA OF THE NORDIC DREAM x DAYSTAR OF THE NORDIC DREAM*) Prod : Mme BENATI Elisa, Prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 110 HANOUK DAIKIAK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 006674/01225 - id : 250269604626838 née le 05/03/2012 ((CH) *DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ x DAIKIRI SUNTHOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 111 (CH) HERMINE DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 006858/01288 - id : 250269500555464 née le 07/10/2012 (*ERTON-ASKHANN DU VAL DE L'OEUILLE x DAISY DE CHOW'S DE MONG HA*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 112 (CH) JINA (dite Joyce)** LOF : 008179/01504 - id : 250268712243210 née le 05/10/2014 (*DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ x HORNA*) Prod : M. VERDEAU Romain, Prop : M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine
- 113 LOVELY GUIBLACK DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 009055/01838 - id : 250268731426195 née le 04/09/2015 (*ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ x GUINNESS SHIAK DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mlle MARTINEAU Patricia, Prop : M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine

• **CLASSE CHIOT MALE** *Mme DAUVET Pary* •

- 114 UN PLACEBO DINOS ATH'MARVEL** LOF : ? - id : 250268780852738 né le 23/05/2023 (*MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS x SINCERE ATHENA IN'XIAOMI DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE

• **CLASSE BABY MALE** *Mme DAUVET Pary* •

- 115 UUKHAN DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268780729460 né le 25/03/2023 (*MINOS DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

• **CLASSE PUPPY MALE** *Mme DAUVET Pary* •

- 116 AMENTINO'S ZIGGY** NKKR : NO34328/23 - id : 578098100827314 né le 15/01/2023 (*WHOOPI WACO AV NIXENSPTZE x AMENTINO'S ODA*) Prod : Mme RONNINGSBAKK Anne-Grete, Prop : Mme MARTINEAU Patricia

- 117 UCCELO OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020828 - id : 250268780375590 né le 10/01/2023 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

- 118 UHLAN DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 020245 - id : 250268780716084 né le 11/02/2023 (*RAMSES DU MONDE DE GAOMI x MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod : Mme FERMIS Marie-Thérèse, Prop : M. VEYER Stéphane

- 119 ULTIM CACTUS JACK DE PRANA DES LOUPS** LOF : EN COURS - id : 250269591292665 né le 06/03/2023 (*MULTI CH OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme ZAIMECHE Margaux

- 120 UNTI'PUNCH** LOF : ? - id : 250269591292205 né le 06/03/2023 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DE LOUPS*) Prod : Mme CANONNE Marine, Prop : Mme BAUCHET Miléna

• **CONFIRMATION MALE** *Mme DAUVET Pary* •

- 121 TAKAO DES SEMPER FI LOUPS** LOF : 017842 - id : 250268780216046 né le 19/02/2022 (*ALBIONSPITZ PLUTONIUM x NEIVI DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme PRESSE Alexandra

• **CLASSE CHIOT FEMELLE** *Mme DAUVET Pary* •

- 122 UNAE LUV RESVAL ATH'MARVEL** LOF : ? - id : 250268780852693 née le 25/05/2023 (*MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS x SINCERE ATHENA IN'XIAOMI DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux

- 123 UNE JOURNEE NISKA NAI'OBIVAN DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 020912 - id : 250268780753822 née le 10/05/2023 (*OBI'WAN MAG'JERICHO DU ROYAUME D'EBENE x REINE ET ROSE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux

- 124 U'SHELLY DE LA DEMEURE D'ARGOS (dite URRICANE)** LOF : 020706 - id : 250269610748803 née le 11/05/2023 (*MALKOH IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE x POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme PIPEAU Karen, Prop : Mme PINAULT Laetitia

• **CLASSE BABY FEMELLE** *Mme DAUVET Pary* •

- 125 HENNIE AV NIXENSPTZE (dite HUGINN)** NKKR : NO41978/23 - id : 578097809344894 née le 05/05/2023 (*EX AMINO'S JUST BELIEVE IN MAGIC x TRILLEBARBY'NS FIFFI DIVADOTTIR*) Prod : Mme NORMANSETH Monica, Prop : Mme PINAULT Laetitia

- 126 UBIZA OF NORDIC ISLAND** LOF : EN COURS - id : 250269610563738 née le 07/04/2023 (*PEANUTS DES JARDINS DE VERONE x LOLLIPOF OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mme MOZZINI Stéphanie, Prop : Mme MAGNIE Morgane

- 127 UIOUKO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : ? - id : 250268780729691 née le 25/03/2023 (*MINOS DES LEGENDES DE RETZ x EVERENDEAVOR JOURNEY*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia

- 128 ULTIA MOONLIGHT DES DELICES DE BELTAINE** LOF : 020295 - id : 250268780686089 née le 12/03/2023 (*X'TRA XIAOMI AV NIXENSPTZE x MENGLOD DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mme PINAULT Laetitia, Prop : Mme LAULAN Cassandra

- 129 UMay DU MONDE DE GAOMI** LOF : 020422 - id : 250268780770129 née le 16/03/2023 (*ROLLS ROYCE DU JARDIN DE CASQUE D'OR x NUWA DU MONDE DE GAOMI*) Prod et prop : Mme DIRAND Gaëlle

- 130 UMBERLIE OF NORDIC ISLAND** LOF : EN COURS - id : 250269610463738 née le 07/04/2023 (*PEANUTS DES JARDINS DE VERONE x LOLLIPOF OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mme MOZZINI Stéphanie, Prop : Mme MAGNIE Morgane

- 131 UMI NEIVI WADDLE DES SEMPER FI LOUPS** LOF : 020525 - id : 250269591178311 née le 08/04/2023 (*X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPTZE x REIWA SONEIWA DES SEMPER FI LOUPS*) Prod et prop : Mme PRESSE Alexandra

(C)

- 132 UNMEI NILAA WADDLE DES SEMPER FI LOUPS** LOF : 020521 - id : 250269591174822 née le 08/04/2023 (*X'TRA X'PADDLE AV NIXENSPITZE x REIWA SONEIWA DES SEMPER FI LOUPS*) Prod et prop : Mme PRESSE Alexandra
- CLASSE PUPPY FEMELLE Mme DAUVET Pary •**
- 133 TRAMONTANE DES HAUTS DE CHAMBOURSAT** LOF : 020180 - id : 250269610419603 née le 24/12/2022 (*ORAK PLUTONESS DE JEREYLLÉ x NAVY DES LEGENDES D'HAI-NA*) Prod : Mme JABLY Aline, Prop : Mme BROUSSE Axelle
- 134 UBEE OLIRIO DES LEGENDES DE RETZ** LOF : 020829 - id : 250268780375479 née le 10/01/2023 (*NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ x OLIDAY FITAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod et prop : Mme MARTINEAU Patricia
- 135 ULTIM REVERSE MOCHA SAMISAAC DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 020457 - id : 250268780723348 née le 20/01/2023 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE*) Prod et prop : Mme ZAIMECHE Margaux
- 136 U'ME US DES LEGENDES DE RETZ** LOF : EN COURS - id : 250268780728990 née le 26/02/2023 (*JAROD VELCRO DES LEGENDES DES RETZ x SHAMALLOW LIWAOS DES LEGENDES DE RETZ*) Prod : Mme MARTINEAU Patricia, Prop : Mme LEBORGNE Sophie
- 137 UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM** LOF : 020447 - id : 250269610562114 née le 14/02/2023 (*O'NEELS x REIA DES CRINIERES DE FEU*) Prod : Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline, Prop : Mlle CLAUDE Laureline
- 138 UNGAVA GIN DE PRANA DES LOUPS** LOF : EN COURS - id : 250269590950560 née le 06/03/2023 (*OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS x PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 139 UPSI DE PRANA DES LOUPS** LOF : 020784 - id : 250269591155026 née le 19/02/2023 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- 140 URANIE DU MONDE DE GAOMI** LOF : 020205 - id : 250268780705775 née le 06/01/2023 (*PHAROS DU MONDE DE GAOMI x PANDAEA DU MONDE DE GAOMI*) Prod : Mme DIRAND Gaëlle, Prop : M. FREY Frédéric
- 141 URANY DU VAL DE L'OEUILLE** LOF : 020252 - id : 250268780716167 née le 11/02/2023 (*RAMSES DU MONDE DE GAOMI x MELYSSA DU VAL DE L'OEUILLE*) Prod et prop : Mme FERMIS Marie-Thérèse
- 142 USIAN DU VAL DE LA FENOUILLE** LOF : 019996 - id : 250268780621091 née le 11/01/2023 (*REVAN Q'RA DES DELICES DE BELTAINE x ROBBIE MALGYA DES DELICES DE BELTAINE*) Prod : Mmes MICHEL Véronique / COLOGNE-MICHEL Mae, Prop : Mme PAMPHILE Shirley
- 143 UTAPAU DE PRANA DES LOUPS** LOF : EN COURS - id : 250269591115006 née le 19/02/2023 (*PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE x PETIT PADAWAN DE PRANA DES LOUPS*) Prod et prop : Mme CANONNE Marine
- NE CONCOURANT PAS FEMELLE •**
- 144 LOUP KOOM DE PRANA DES LOUPS** LOF : 008800/01581 - id : 250269811203111 née le 12/08/2015 (*JASPER DES CRINIERES DE FEU x GAIA OF NORDIC ISLAND*) Prod : Mlle CANONNE Marine, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- TAN FEMELLE •**
- 145 SWEET LEGEND SHADOW DU CHEMIN DE LA FEE DE LUNE** LOF : 016743/02723 - id : 250269590666435 née le 21/09/2021 (*ALBIONSPITZ MERCURY x ONCE UPON A TIME OLLYOUN'S DES VERGERS DE CLEYMES*) Prod : M. Mme TURPIN Dominique / SIMON Monique, Prop : M. TURPIN Dominique
- 146 TINA PIN'AM DE JEREYLLÉ** LOF : 018305/02776 - id : 250269610340654 née le 02/03/2022 (*PUNKY PANAM AV NIXENSPITZE x PIN-UP PLUTOGINE DE JEREYLLÉ*) Prod : Mme BROUSSE Axelle, Prop : Mme JUVEN Caroline
- CONFIRMATION FEMELLE Mme DAUVET Pary •**
- 147 TASTY GIRL MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE** LOF : 018973 - id : 250268780401158 née le 14/06/2022 (*REESE MOL'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE x MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS*) Prod : Mme ZAIMECHE Margaux, Prop : Mlle STRIPPOLI Vanessa
- 148 TOUMAI DES SEMPER FI LOUPS** LOF : 017847 - id : 250268780215924 née le 19/02/2022 (*ALBIONSPITZ PLUTONIUM x NEIVI DES CRINIERES DE FEU*) Prod et prop : Mme PRESSE Alexandra

(C)

LISTE DES EXPOSANTS

Mme ARNOLD Sophie	49
Mme BAUCHET Miléna	120
Mme BLANDIN Flore	41
Mme BOEHM-MORIN Christine	7
Mme BOLIN Lydie 665, chemin Vieille Rue 59470 WORMHOUT - 06 17 58 52 97	51-69
Mlle BONNET Lousia 9, avenue de l'île de France 95820 BRUYERES SUR OISE	31
Mme BROUSSE Axelle 10, chemin Plaine de la Verdou 11590 CUXAC D'AUDE - 06 10 73 92 87	32-59-78-83-133
Mme CANONNE Marine - 06 76 96 66 96	9-22-44-47-54-56-62-63-65-72-81-86-101-107-138-139-143
Mlle CLAUDE Laureline	137
Mme COLAS Angélique Appt. 10 55, allée du Tiers Etat 34070 MONTPELLIER - 06 11 42 62 52	46-50-53-79
M. CORDIER Jean-Noël Route de Brederac 44500 LA BAULE ESCOUBLAC - 06 77 53 38 91	29-30-64-68-93-99
Mme DA COSTA Séverine 66, rue des Hautes Granges 41000 BLOIS - 06 15 21 13 02	3-38
Mme DIRAND Gaëlle 7, rue du Château 52500 ARBIGNY SOUS VARENNES	1-24-36-71-82-95-108-129
Mlle FAIVRE Laura	17
Mme FERMIS Marie-Thérèse 1, Basse Roque 33410 LAROQUE - 06 14 48 70 64	104-109-111-141
M. FREY Frédéric	140
Mme GALL Christine 1, Moulin Bouty 63380 VILLOSANGES - 06 98 40 42 83	16-43-70-103
Mme GAMBER Jasna	23
Mme GOUX Isabelle	75
Mlle GREARD Camille	42
Mme GUIGARD Isabelle 719, route de Davezieux 07430 VERNOSC LES ANNONAY - 06 72 83 05 96	57-84
M. JANSON Valérian	5
Mme JUVEN Caroline	146
Mlle LACROTTE Dominique 7, allée Lecric 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC - 06 88 86 58 39	80
Mme LAULAN Kassandra	13-94-128
Mme LEBORGNE Sophie 8, rue de l'Etang La Salle et Chapelle Aubry 49110 MONTREVAULT - 06 98 13 54 73	20-136
Mlle LUCAS Maud 178, avenue de Ty Bos 29000 QUIMPER - 06 83 75 49 45	88
Mme MAGNIE Morgane 1, chemin de Vesvres 03470 COULANGES - 06 09 94 30 73	15-126-130
Mlle MARTIN Lizzie 4, rue Julien Franchois 59470 ZEGERSCAPPEL - 06 95 84 12 21	25
Mme MARTINEAU Patricia Le Clos du Breil 49380 CHAMP SUR LAYON - 06 26 86 88 25	6-10-18-19-33-34-37-39-45-89-97-98-105-115-116-117-127-134
Mme MICHEL Véronique Château-Gombert 71, chemin des Paroyes 13013 MARSEILLE - 06 84 69 17 56	67-91-106
Mme NOUGUIER Elodie 17, rue du Moulin 38420 DOMENE	35
Mlle PADEL Audrey	21
Mme PAMPHILE Shirley	142
Mlle PECULLO Cindy - 06 03 20 51 18	8
Mme PELTIER Charline 36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY - 06 21 63 69 53	52-100
Mlle PERRIGOUAS Ivana	14
Mme PINAULT Laetitia - 06 75 11 19 99	27-60-90-102-124-125
Mme PIPEAU Karen Puyssan 14, rue des Trois Croix 79390 THENEZAY - 06 09 56 29 02	2-61-66-92
M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine 210, rue St Herblon 44150 ANETZ	55-112-113
Mme PRESSE Alexandra Lieu-dit Lascombes 46240 CANIAC DU CAUSSE - 07 60 91 87 31	121-131-132-148
Mme RADEL Sophie	4
Mme ROCHE Karine - 06 63 59 40 38	73
Mlle ROZIER-CHABERT Lola	12
Mme SANTRAINE Sabine 1670, lieu-dit la Belouze 71520 ST LEGER SOUS LA BUSSIERE - 06 98 42 55 91	40-76
Mme SOULIE Marie-France 6, place de Gobergeon 45160 OLIVET - 06 50 36 22 14	77
Mlle STRIPPOLI Vanessa 133, impasse de la Branchy 38660 ST VINCENT DE MERCUZE - 06 06 96 96 39	58-144-147
M. TURPIN Dominique 18, lot. le Clos des Quatre Saisons 42330 ST GALMIER - 06 84 79 18 86	145
M. VEYER Stéphane	118
Mme ZAIMECHE Margaux Anetz 212, la Tricotière 44150 VAIR SUR LOIRE - 06 75 68 72 65	11-26-28-48-74-85-87-96-110-114-119-122-123-135



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr



WOLFOOD

L'appel de la nature



www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect
des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfood, créée par des passionnés pour des passionnés.



Pour
Chien



et
Chat

NOURRIR
comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE :
www.nourrircommelanature.com
SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ÉLEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT
WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS



Nationale d'Élevage 2022

